



Philippe GOUJON

Maire du 15^e arrondissement

Hôtel de Ville
Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
75196 Paris Cedex 04

Paris, le 29 NOV. 2017

ARN29112017

Madame la Maire,

Je souhaite une nouvelle fois vous alerter sur le devenir du square du Clos-Feuquières, situé dans le 15^e arrondissement.

Comme vous le savez, vos services ont envisagé la construction d'un immeuble de neuf étages sur la parcelle située 16-20, rue du Clos-Feuquières, en lisière du square, sur un espace partiellement végétalisé où sont actuellement établis des locaux sociaux.

Les riverains se sont fortement mobilisés contre ce projet qui aurait pour effet d'obturer une partie de ce square qui souffre déjà d'un manque de place et d'ensoleillement et fait l'objet d'une rénovation financée par le budget participatif.

Alors que le quartier va être considérablement densifié par la construction de quatre cents logements sur le site des ateliers RATP de Vaugirard, les habitants, en demande d'espaces verts, souhaitent que vous renonciez à ce projet de construction et privilégiez une extension du square incluant les locaux sociaux actuels.

Un projet alternatif a été présenté en ce sens en conseil de quartier par l'association du quartier au mois de décembre 2016, et un vœu adopté lors de la séance du conseil de Paris de janvier 2017, afin d'en étudier la faisabilité.

Sans avoir jamais été informé des résultats de l'étude, j'apprends, de manière incidente, que l'un de vos conseillers, M. Guillaume Cantillon, a écrit à l'association riveraine « Respiration Vaugirard », pour lui indiquer que le projet alternatif ne sera pas réalisé.

Dans le même courrier, daté du 20 novembre, il est fait mention que « la direction de l'urbanisme a proposé une alternative en rationalisant l'occupation de la parcelle, tout en conservant les locaux sociaux, le club sénior ainsi que l'aménagement de la toiture de ces nouveaux bâtiments en jardin. »

Je crois comprendre à la lecture de ces lignes, malgré l'opposition résolue des riverains, de la mairie d'arrondissement et l'adoption d'un vœu en conseil de Paris, vos services persistent dans leur volonté de « bétonner » cet espace de respiration pour le quartier.

Si tel était le cas, en dehors du fait que j'aurais du être informé de cette décision qui contrevient de surcroît à un vœu du conseil, la mobilisation des habitants ne pourra que se renforcer et bénéficier de mon soutien actif.

Dans l'attente d'éclaircissements de votre part, je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'expression de mes hommages respectueux.

Très cordialement



Philippe GOUJON